



Office National des Forêts
 Service de Restauration des Terrains en Montagne

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
 Carte Réglementaire

PPR INONDATION DE L'ARVE
 ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

Réglementation des zones 19 NOV 2001

- Réglementation des zones**
- Zone inondable
 Mesure hors ou champ d'application de zone ou mesure contre risques de bords des torrents et ruisseaux
 - Zone de risque moyen à fort
 Pas de nouvelles constructions
 - Zone de risque modéré
 constructions sous conditions
 - Zone de risque négligeable ou nul
 non réglementé par le PPR

Michel BERGUE
 LE PRÉFET GÉNÉRAL

Michel BERGUE
 LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

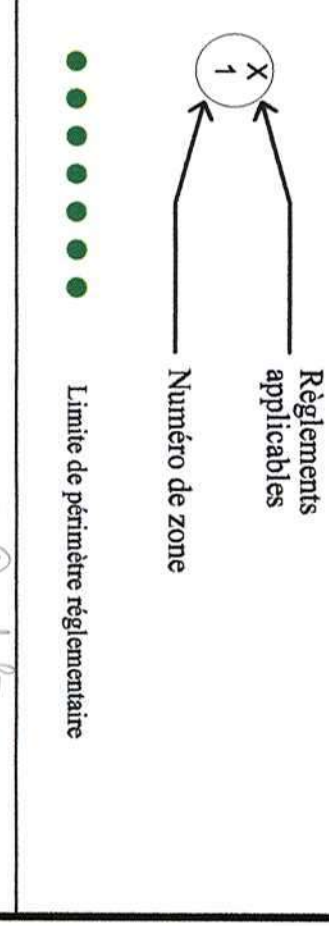
LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL

LE PRÉFET GÉNÉRAL



Echelle : 1:15 000
 13 Mai 2000

RTM Haute-Savoie 6 Avenue de France 74000 ANNOUY 04 50 25 83 54 (fax 55)
 rkm@annuy.ch.fr

